(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11) N° de publication :

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction

21) N° d'enregistrement national :

83 01644

2 540 250

(51) Int Cl3 : G 01 N 33/48, 15/04.

(12)

## **DEMANDE DE BREVET D'INVENTION**

**A1** 

- (22) Date de dépôt : 2 février 1983.
- (30) Priorité

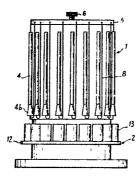
(71) Demandeur(s): PONCEPT Gérard. — FR.

- (43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 31 du 3 août 1984.
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- 72 Inventeur(s) : Gérard Poncept.
- 73) Titulaire(s) :
- (74) Mandataire(s): Michel Nony.

64) Appareil d'analyses sanguines et procédé pour sa mise en œuvre.

67 L'invention est relative à un appareil d'analyses sanguines permettant la détermination de vitesses de sédimentation globulaire.

Il comprend un premier organe de support 1 comportant une pluralité de tubes 4, gradués, ouverts à leurs deux extrémités et maintenus verticalement espacés sur ledit organe de support, et un second organe de support 2 comportant une pluralité de tubes 13 de diamètre plus important que les tubes montés sur le premier organe de support et aptes à recevoir chacun un prélèvement sanguin, ledit premier organe de support comportant en outre une pluralité d'éléments d'obturation et de refoulement engagés mobiles chacun dans l'extrémité inférieure évasée 4b desdites tubes du premier organe de support, les organes de support 1, 2 étant mobiles l'un par rapport à l'autre entre une première position et une seconde position. Le mouvement des éléments d'obturation et de refoulement provoquant lorsque lesdits organes de support sont dans leur dite seconde position le refoulement d'une quantité déterminée de prélèvement sanguin des tubes 13 du second organe de support dans les tubes 4 du premier organe de support.



La présente invention est relative à un appareil d'analyses médicales et plus précisément un appareil d'analyses sanguines permettant la détermination de vitesses de sédimentation globulaire, ainsi qu'à un procédé pour mettre en oeuvre celui-ci.

On mesure traditionnellement la vitesse de sédimentation en utilisant un tube ou pipette de Westergreen, c'est-à-dire, un tube mince gradué ouvert à ses deux extrémités. Le manipulateur plonge tout d'abord un tel tube dans un tube de diamètre plus important contenant un prélèvement sanguin puis aspire le sang depuis l'extrémité supérieure du tube de Westergreen jusqu'à une graduation supérieure de référence déterminée du tube. Le tube est ensuite fermé à sa partie inférieure et placé sur un support. L'opération est répétée successivement pour chaque tube de prélèvement.

On procède ensuite à des lectures espacées, traditionnellement la première au bout d'une heure, et la seconde au bout de deux heures du niveau des hématies sédimentées dans chacun des tubes.

On procède, après l'analyse, au rinçage des tubes utilisés.

Pour un laboratoire d'analyses médicales pratiquant quotidiennement un grand nombre de mesures de vitesse de sédimentation, le processus ainsi décrit doit être répété autant de fois qu'il y a d'échantillons sanguins à analyser. Outre le fait que ce procédé soit relativement long à mettre en oeuvre, il présente également un danger médical pour le manipulateur qui doit aspirer par la bouche le sang à faire passer des tubes contenant les prélèvements dans les tubes de Westergreen jusqu'au niveau approprié et qui peut, en cas d'aspiration mal dosée, avaler du sang contaminé.

Le déposant a déjà proposé dans sa demande de brevet français  $n^\circ$  82 21 221 un appareil d'analyses sanguines évitant tout risque pour les manipulateurs et permettant de réaliser simultanément un grand nombre d'analyses.

La présente invention se propose de réaliser un appareil offrant les mêmes avantages que l'appareil décrit dans la demande antérieure, notamment en ce qui concerne la sécurité pour le manipulateur, tout en étant encore d'une conception et d'un fonctionnement simplifiés évitant notamment la présence d'un dispositif d'aspiration.

L'appareil selon l'invention se caractérise essentiellement par le fait qu'il comporte un premier organe de support comportant une pluralité de tubes de Westergreen gradués ouverts à leurs deux extrémités et maintenus verticalement espacés sur ledit organe de support, lesdits tubes de Westergreen comportant à la partie inférieure un tronçon de section agrandie, tubulaire ou de préférence évasé vers le bas et un second organe de support

15

10

5

25

30

20

35

10

15

20

25

30

35

comportant une pluralité de tubes de diamètre plus important que les tubes montés sur le premier organe de support et aptes à recevoir chacun un prélèvement sanguin, lesdits tubes étant répartis espacés verticalement sur ledit second organe de support, ledit premier organe de support comportant en outre une pluralité d'éléments d'obturation et de refoulement engagés chacun dans l'extrémité inférieure évasée desdits tubes de Westergreen, les organes de support étant mobiles l'un par rapport à l'autre entre une première position dans laquelle les tubes du premier organe de support sont verticalement écartés des tubes du second organe de support, et une seconde position dans laquelle les tubes du premier organe de support plongent par leur extrémité inférieure dans les tubes du second organe de support, lesdits éléments d'obturation et de refoulement étant eux-mêmes montés mobiles sur le premier organe de support entre une position basse à l'écart de la paroi des tubes du premier support, et une position haute en contact avec ladite paroi, le mouvement desdits éléments d'obturation et de refoulement entre lesdites positions basse et haute provoquant, lorsque lesdits organes de support sont dans leur dite seconde position, le refoulement d'une quantité déterminée de prélèvement sanguin des tubes du second organe de support dans les tubes du premier organe de support.

Dans un mode particulier de réalisation, les éléments d'obturation et de refoulement sont constitués par des disques dont le diamètre correspond au diamètre du tronçon de section agrandie si celui-ci est tubulaire ou, dans le cas d'un tronçon évasé, dont le diamètre est intermédiaire entre le diamètre d'embouchure des tubes de Westergreen du premier organe de support, et le diamètre desdits tubes dans leur partie principale non évasée, les disques dans ce dernier cas étant réalisés en une matière élastiquement déformable.

Dans un mode de réalisation particulier, chacun des éléments en forme de disque est solidaire de l'extrémité inférieure recourbée d'une tige mobile verticalement le long du premier organe de support, les différentes tiges étant solidaires, de préférence à leur extrémité supérieure, d'une pièce mobile verticalement par rapport au premier organe de support.

Dans un mode de réalisation particulièrement avantageux de l'invention les organes de support sont réalisés sous la forme de cylindres de section circulaire à la périphérie desquels sont montés lesdits tubes, les tiges comportant les disques d'obturation et de refoulement étant alors solidaires, à leur extrémité supérieure, d'une couronne montée mobile verticalement par rapport au cylindre constituant le premier organe de

support, notamment par un mécanisme à vis et douille filetée permettant un réglage fin du mouvement vertical de la couronne par rapport au cylindre.

L'appareil selon l'invention est avantageusement complété pour son nettoyage par une cuve dans laquelle l'appareil dans son ensemble peut être plongé après achèvement des analyses, les éléments d'obturation et de refoulement pouvant alors être actionnés pour favoriser la circulation de l'eau de la cuve de nettoyage dans les tubes de Westergreen.

D'autres avantages et caractéristiques de l'invention appraîtront à la lecture de la description suivante d'un exemple de réalisation nullement limitatif en se référant au dessin annexé dans lequel :

- la figure l'illustre schématiquement en perspective éclatée une forme de réalisation d'appareil selon l'invention,
- les figures 2 à 4 illustrent schématiquement l'appareil selon trois positions de fonctionnement.
- les figures 5 et 6 sont des vues de détail agrandies de l'extrémité inférieure d'un tube de Westergreen dans les positions des figures 3 et respectivement 4.

L'appareil selon l'invention représenté à la figure l comprend essentiellement deux cylindres de section circulaire l et 2, le cylindre supérieur l étant susceptible d'être emmanché sur le cylindre inférieur 2, les deux cylindres étant ainsi montés concentriques autour d'un axe 3.

Le cylindre supérieur 1 sert de support à une pluralité de tubes de Westergreen 4, par exemple au nombre de 25, les tubes 4 étant espacés sur la périphérie du cylindre 1, chacun des tubes 4 comportant une partie principale tubulaire 4a se prolongeant à la partie inférieure par une partie évasée en forme d'entonnoir 4b.

Chaque tube est gradué et, de préférence il est également prévu une graduation correspondant (non représentée) sur la paroi du cylindre 1.

Sur la partie supérieure du cylindre 1 est prévue une couronne 5 mobile verticalement par rapport au cylindre 1, notamment par l'intermédiaire d'une vis moletée 6 traversant un écrou fileté (non représenté) de la couronne 5.

Une poignée de préhension 7 est prévue à la partie supérieure de la couronne 5.

A la périphérie de la couronne 5 sont fixées des tiges, notamment métalliques 8 en nombre correspondant au nombre des tubes de Westergreen 4 chacune des tiges 8 étant recourbée en 9 à sa partie inférieure et comportant à l'extrémité de cette partie recourbée, comme on le voit aux figures 5 et 6, un disque de section circulaire élastiquement déformable 10.

15

10

5

25

20

35

30

Les disques 10 montés à l'extrémité inférieure des tiges 8 constituent, comme il sera expliqué plus loin, des éléments d'obturation de l'extrémité inférieure des tubes de Westergreen et de refoulement dans ceux-ci d'une quantité déterminée de prélèvement sanguin.

5 ~

Le cylindre inférieur 2 comporte une embase 11 et une collerette annulaire 12 sur laquelle sont montés des tubes à essais 13 aptes à recevoir chacun un prélèvement sanguin. Le nombre de tubes à essais 13 est égal au nombre de tubes de Westergreen 4 du premier cylindre 1, c'est-à-dire dans l'exemple 25 considéré.

10

15

Il est avantageusement prévu selon l'invention, pour maintenir dans des positions relatives prédéterminées le cylindre supérieur l par rapport au cylindre inférieur 2, un mécanisme comportant une tige traversant diamétralement le cylindre l faisant saillie de sa paroi extérieure, tel que représenté en 14 sur la figure l, ladite tige pouvant coulisser dans des raînures diamétralement opposées 15 réalisées dans la paroi du cylindre inférieur 2, chaque raînure dans l'exemple illustré comportant un tronçon vertical et deux tronçons horizontaux.

On va maintenant décrire en se référant aux figures 2 à 6, un mode de mise en oeuvre de l'appareil selon l'invention.

20

On place d'abord comme illustré sur la figure 2, le cylindre 1 en position haute par rapport au cylindre 2 de manière à permettre la mise en place de tubes 13 contenant les prélèvements sanguins à leurs emplacements respectifs sur la collerette 12 du cylindre 2.

. 25 On abaisse ensuite le cylindre 1 par rapport au cylindre 2 jusqu'à l'amener dans la position illustrée à la figure 3 dans laquelle chacun des tubes de Westergreen 4 du cylindre 1 plonge dans un tube 13 du cylindre 2.

A l'aide de la vis moletée 6 on fait alors remonter la couronne 5 par rapport au cylindre 2 jusqu'à la position illustrée à la figure 4.

30

35

Entre les positions des figures 3 et 4, comme on le voit le mieux sur les figures 5 et 6, la remontée des tiges 8 comportant à l'extrémité de leur partie inférieure recourbée 9 les disques 10, provoque par un premier contact de la périphérie des disques 10 avec la partie évasée 4b des tubes 4 l'emprisonnement dans lesdits tubes 4 d'une quantité de prélèvement sanguin contenu initialement dans le tube 13, puis par glissement le long de la paroi intérieure de la partie évasée 4b une remontée de cette quantité de liquide dans la partie tubulaire 4a du tube de Westergreen, les diamètres respectifs des tubes, et la valeur de la course de déplacement de la couronne 5 étant déterminés de manière que la quantité de prélèvement sanguin atteigne dans

10

15

chaque tube de Westergreen le niveau de référence de départ situé au voisinage de la partie supérieure du tube.

L'appareil se trouve ainsi en position de mesure et l'on peut relever à intervalles appropriés le niveau de sédimentation des hématies dans les tubes 4 par lecture soit des graduations de chacun des tubes, soit par référence aux graduations de l'échelle de mesure éventuellement prévue sur le cylindre supérieur.

Une fois l'analyse terminée, on dégage les disques 10 des tubes 4 par abaissement de la couronne 5 et après avoir ramené le cylindre l en position haute on retire les tubes 13 et l'on place l'ensemble de l'appareil dans une cuve à circulation d'eau dans laquelle on peut réaliser le rinçage des tubes 4 en utilisant pour créer une circulation d'eau dans les tubes un mouvement alternatif des tiges 8 provoqué par un déplacement de la couronne 5.

Bien que l'invention ait été décrite en liaison avec mode de réalisation particulier il est bien évident qu'elle n'y est nullement limitée et qu'on peut lui apporter de nombreuses variantes et modifications sans pour autant sortir ni de son cadre ni de son esprit.

30

35

## REVENDICATION

- 1. Appareil d'analyses sanguines permettant la détermination de vitesses de sédimentation globulaire, caractérisé par le fait qu'il comprend un premier organe de support (1) comportant une pluralité de tubes (4), gradués, ouverts à leurs deux extrémités et maintenus verticalement espacés sur ledit organe de support, lesdits tubes (4) comportant à leur partie inférieure un tronçon de section agrandie (4b), et un second organe de support (2) comportant une pluralité de tubes (13) de diamètre plus important que les tubes montés sur le premier organe de support et aptes à recevoir chacun un prélèvement sanguin, lesdits tubes (13) étant répartis espacés verticalement sur ledit second organe de support, ledit premier organe de support 10 comportant en outre une pluralité d'éléments (10) d'obturation et de refoulement engagés chacun dans l'extrémité inférieure évasée (4b) desdits tubes du premier organe de support, les organes de support (1, 2) étant mobiles l'un par rapport à l'autre entre une première position dans laquelle les tubes du premier organe de support sont verticalement écartés des tubes du 15 second organe de support et une seconde position dans laquelle les tubes du premier organe de support plongent par leur extrémité inférieure dans les tubes du second organe de support, lesdits éléments (10) d'obturation et de refoulement étant eux-mêmes montés mobiles sur ledit premier organe de support entre une position basse à l'écart de la paroi des tubes du premier support et 20 une position haute en contact avec ladite paroi, le mouvement desdits éléments d'obturation et de refoulement entre lesdites positions basse et haute provoquant lorsque lesdits organes de support sont dans leur dite seconde position le refoulement d'une quantité déterminée de prélèvement sanguin des tubes (13) du second organe de support dans les tubes(4) du 25
  - 2. Appareil selon la revendication l, caractérisé par le fait que les éléments d'obturation et de refoulement sont constitués par des disques (10).

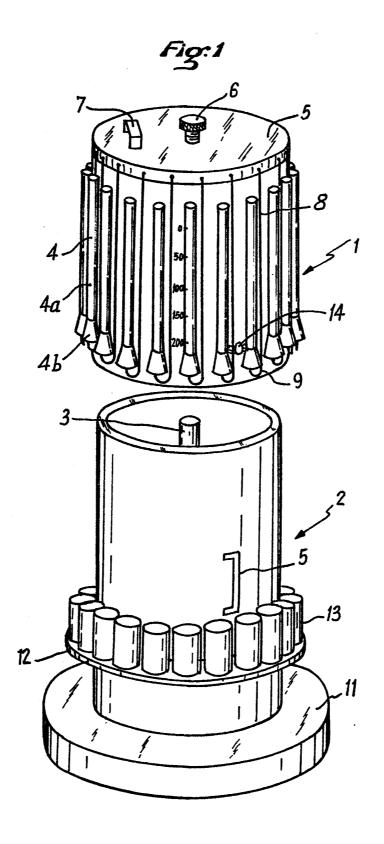
premier organe de support.

- 3. Appareil selon l'une quelconque des revendications l et 2, caractérisé par le fait que le tronçon de section agrandie (4b) de chacun des tubes (4) est évasé vers le bas.
- 4. Appareil selon les revendications 2 et 3, caractérisé par le fait que lesdits disques (10) sont réalisés en une matière élastiquement déformable et présentent un diamètre intermédiaire entre le diamètre d'embouchure à l'extrémité évasée (4b) des tubes (4) du premier organe de support et le diamètre desdits tubes (4) dans leur partie principale non évasée (4a).
- 5. Appareil selon l'une quelconque des revendications 2 à 4, caractérisé par le fait que chacun des éléments en forme de disque (10) est solidaire de

10

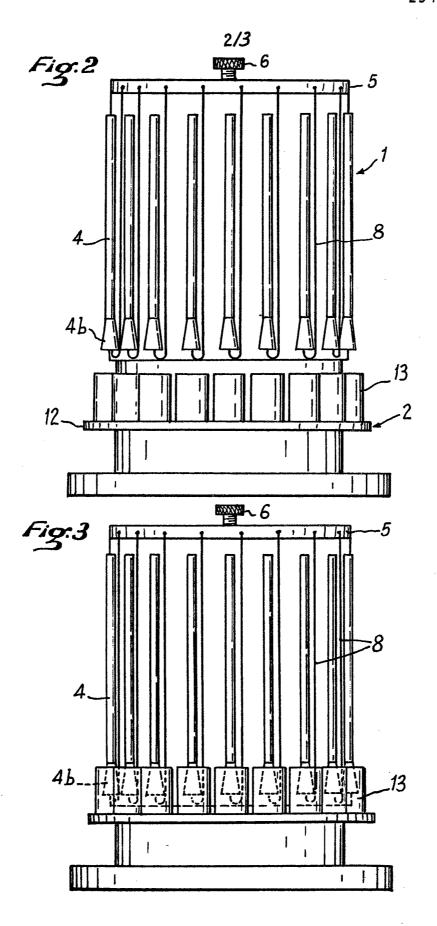
l'extrémité inférieure recourbée (9) d'une tige (8) mobile verticalement le long du premier organe de support.

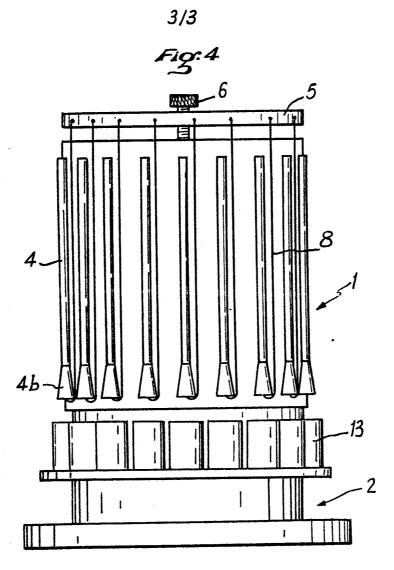
- 6. Appareil selon la revendication 5, caractérisé par le fait que les tiges (8) sont solidaires à leur extrémité supérieure d'une pièce (5) mobile verticalement par rapport au premier organe de support.
- 7. Appareil selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé par le fait que les organes de supports sont réalisés sous la forme de cylindres (1, 2) de section circulaire à la périphérie desquels sont montés lesdits tubes (4, 13).
- 8. Appareil selon les revendications 6 et 7, caractérisé par le fait que les tiges (8) comportant les disques d'obturation et de refoulement (10) sont solidaires à leur extrémité supérieure d'une couronne (5) montée mobile verticalement par rapport au cylindre (1) constituant le premier organe de support, notamment par un mécanisme à vis (6) et douille filetée.
- 9. Procédé pour la mise en oeuvre de l'appareil selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé par le fait que l'on place les organes de support dans ladite première position pour mettre en place sur le second organe de support les tubes contenant des échantillons sanguins, on amène les organes de support dans ladite seconde position et on déplace les éléments d'obturation et de refoulement entre leur position basse et leur position haute jusqu'à amener une quantité déterminée de prélèvement sanguin au niveau de la graduation de référence dans chacun des tubes du premier organe de support, l'on maintient l'appareil dans cette position jusqu'à achèvement des lectures de niveau des hématies sédimentées, après quoi on procède au rinçage de l'appareil.

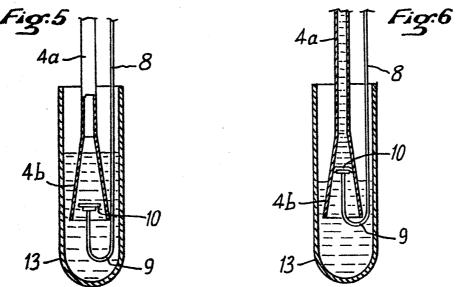


!

•







┙